

# Conseil communal

## Procès-Verbal

Séance du 30 janvier 2023 à 19H00

**Présents :** Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;  
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;  
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;  
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;  
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE (sorti en séance au point 5), Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT Conseillers Communaux.  
Lena FANARA, Directrice Générale, f.f.

**Excusé(s) :** Nino MANZINI, Laurent LAUVAUX, Conseillers communaux.

### Objet n°26 - Question orale du Conseiller Eric BERTEAU relative à la fermeture de la succursale de la banque BNPFortisParibas à Braine-le-Comte.

Les membres du conseil prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Eric BERTEAU relative à la fermeture de la succursale de la banque BNPFortisParibas à Braine-le-Comte.

Dans son article du 10 janvier 23, la Nouvelle Gazette annonce la fermeture de l'agence BNP Fortis de Braine-le-Comte.

En son temps, le 23 mars 2021, le conseil communal était interpellé par une proposition de motion initiée par la conseillère Ophals :

1. Que le projet BATOPIN, qui concerne très concrètement les suppressions de terminaux multifonctions actuels, soit suspendu ;
2. Que les obligations contractuelles de bpost en matière de réseau de terminaux soient confirmées ;
3. Qu'une conférence interministérielle économie réunisse toutes les parties concernées (communes, associations de consommateurs et de seniors, etc.) en vue d'élaborer une charte du service bancaire universel, incluant les opérations de base : retraits d'argent, virements, consultation des soldes, impression des extraits, etc...

Le 29 mars 21, le conseil communal avait voté une autre motion initiée par les conseillers-ères Wynants, Boughrif et Brancart :

1. De déplorer le départ d'institutions bancaires du territoire brainois ;
2. De demander à la plateforme Batopin et la coentreprise JoFiCo de travailler, en concertation avec les élus locaux, à une répartition juste et équilibrée des distributeurs automatiques de billets de banques et des points de contact bancaires ;
3. De demander au Gouvernement fédéral de conditionner les aides que l'Etat fédéral apporte aux institutions bancaires à l'organisation d'un service de proximité de qualité ;
4. De mandater la Direction financière de la Ville et du CPAS afin d'étudier la possibilité de

migrer les comptes bancaires de la ville et du CPAS de Braine-le-Comte auprès de banques défendant des valeurs éthiques ;

5. De demander le soutien des représentants parlementaires fédéraux de nos partis respectifs au projet de loi déposé le 27 mai 2020 par Monsieur Christophe Lacroix et consorts visant à assurer la gratuité des retraits d'argent et à garantir la présence en nombre suffisant de distributeur de billets sur tout le territoire du Royaume ;

Depuis lors,

1. Le Collège peut-il nous dire si des réactions à nos différentes motions ont eu lieu ?
2. Avez-vous des comptes dans cette banque ? Si oui, comptez-vous prendre des mesures de représailles en annulant les comptes de la commune dans cette banque ?
3. Qu'en est-il des discussions sur la mise en place d'un nombre suffisant (et quel nombre) de distributeurs pour notre ville et nos villages ?
4. Avez-vous des précisions sur les emplacements hypothétiques des distributeurs ?

L'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question :

L'ADL a volontairement repris en charge ce dossier.

09/06/2021 : Réponse de Batopin au courrier du Collège, en demandant des propositions de lieux

09/08/2021 : 3 propositions de bâtiments de l'ADL : Baudouin V, Gare, ING

13/09/2021 : Rappel téléphonique

Batopin va prendre contact avec la SNCB pour savoir s'il peut installer son distributeur à cet endroit.

08/11/2021 : Rappel mail à Batopin

09/12/2021 : Rappel mail à Batopin

06/03/2022 : Après la visite de Batopin à la gare

Il y a déjà d'autres projets prévus à la gare et on ne peut combiner.

28/03/2022 : Proposition de deux autres lieux via l'ADL

30/03/2022 : Batopin MAIL

Pas convaincu par leur localisation. Il sera fait appel aux immobilières locales. Il ne sera pas nécessaire de se voir prochainement.

31/03/2022 : Une réunion physique devait avoir lieu avec Batopin, ADL, Ville de Braine-le-Comte, mais elle a été annulée.

31/03/2022 : Mail de Batopin

A ce jour, ils ont six immobilières qui sont à la recherche d'une surface stratégique à Braine-le-Comte.

13/06/2022 : Rappel à Batopin

07/09/2022 : Proposition de deux nouveaux bâtiments à VENDRE

Réponse le 08/09/2022 : ils n'achètent pas mais louent.

## Janvier 2023

Il faut savoir que Batopin est sous la tutelle de la Banque Nationale de Belgique et qu'ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent et où ils veulent.

Pour les villages, il n'est pas prévu de points cash. C'est la BNB qui approuve, selon des études, et qui décide si des points cash y seront installés.

Nous avons eu la confirmation que Batopin envisage sérieusement de s'installer sur Braine-le-Comte avec au minimum 2 points cash, dont 1 de réserve pour commencer, mais pour le moment, il ne se prononce pas tant que ce n'est pas signé. L'emplacement est toujours inconnu. L'agence Fortis de BLC est bien un partenaire et actionnaire de Batopin, l'emplacement pourrait convenir, mais rien n'est encore confirmé à l'heure actuelle. Des recherches actives au sein de leur propre réseau sont réalisées pour trouver l'emplacement idéal et techniquement possible notamment où des banques se libèrent (Fortis).

Pour l'aspect technique, c'est très strict : facilité d'accès pour le public et techniciens, présence en centre-ville, une excellente visibilité des points cash, un parking à proximité, proche des HoReCa, façade de 5m.

Déjà 220 points cash Batopin installés en Belgique en 1 an, c'est du jamais vu.

### En ce concerne les comptes de la Ville chez BNP, la D.F. f.f. répond ceci :

Oui, il en reste encore 3 : deux comptes avec comme solde 0,00 € qui sont des comptes « épargne » qui seront clôturés en 2023 car ils ne servent plus à rien. La D.F. f.f. devait attendre un an de fonctionnement pour pouvoir le faire. Il y a un compte courant que l'on doit garder pour payer les charges d'emprunts à la Banque BNP.

La D.F. devait recevoir ce jour normalement une situation du portefeuille d'emprunts de BNP à dater de ce jour ainsi que les conditions sur les comptes bancaires et compte « de placement ». Pour pouvoir sortir de cette banque, il faudrait que la Ville demande de faire un remboursement anticipatif global mais avec indemnité de réemploi. La D.F. f.f. peut demander à la Banque de faire le calcul.